



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Institut du monde arabe

Question écrite n° 11691

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la présentation au public, à l'Institut du monde arabe, d'une carte géographique du Moyen-Orient. Cette carte du monde arabe nie l'existence de l'Etat d'Israël, ce qui choque beaucoup de visiteurs, notamment étrangers, qui, sans être juifs, ne comprennent pas cette falsification géographique. Il demande, sans attenter à l'autonomie culturelle nécessaire de l'Institut du monde arabe, quelles sont ses intentions pour remédier à cet incident fâcheux. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

Texte de la réponse

L'Institut du monde arabe est une fondation franco-arabe de droit privé, reconnue d'utilité publique, que la France est fière d'accueillir sur son sol et à laquelle elle apporte un soutien financier, politique et culturel important. Loin de résulter d'une volonté de falsifier l'histoire ou la géographie, la présentation du monde arabe qui apparaît sur une carte située dans le hall d'entrée de l'Institut et ne mentionnant pas le nom de l'Etat d'Israël répond uniquement à une exigence de clarté. Cette carte, où ne figure d'ailleurs aucun tracé de frontières, a en effet vocation à identifier les différentes composantes du monde arabe. Elle ne mentionne donc pas davantage Israël que la Turquie, Chypre, le Tchad, l'Iran ou l'Italie, dont les territoires apparaissent également. Accueillant les visiteurs dès leur entrée dans l'Institut, cette carte a ainsi pour seul objet de leur présenter les pays qui composent le monde arabe, et qui sont par ailleurs les membres de cette institution. C'est bien le sens de la légende de cette carte (« le monde arabe »). Mentionner d'autres pays pourrait créer une confusion dans l'esprit du public quant au champ géographique et culturel couvert par les activités de l'Institut, voire susciter des interrogations de la part d'Etats non arabes dont le nom serait indiqué sur une telle carte. Il va de soi que l'Institut du monde arabe, à travers cette carte, n'entend nullement nier l'existence des Etats non arabes qui n'y sont pas nommés. Il s'efforce bien au contraire, dans ses programmes culturels et pédagogiques, de favoriser les rapprochements entre les cultures et les civilisations de la région. Il est ainsi couramment fait mention, dans ces programmes, des liens culturels et linguistiques rapprochant l'hébreu et l'arabe. L'Institut est également partie prenante de l'opération « Parcours croisés », organisée avec la mairie de Paris, qui permet aux enfants des écoles de visiter successivement le musée d'Art et d'histoire du judaïsme et l'Institut du monde arabe. Le Gouvernement est fortement mobilisé dans la lutte contre toutes les formes de racisme, d'antisémitisme et de discrimination. Sa vigilance s'exerce au premier chef dans les institutions publiques. A cet égard, il ne pourrait tolérer le moindre comportement équivoque.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11691

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2003, page 925

Réponse publiée le : 7 juillet 2003, page 5363